

L'économie

Pour venir en aide aux Canadiens directement touchés par la récession, le gouvernement institue un Nouveau programme pour l'expansion et le développement de l'emploi.

[Français]

Le budget de juin reconnaissait la nécessité d'agir afin de réduire le chômage et de soutenir les personnes les plus touchées par la récession. Mon prédécesseur avait annoncé des mesures visant à développer les programmes d'emploi, à stimuler la construction résidentielle et les autres travaux employant beaucoup de main-d'œuvre, ainsi qu'à promouvoir le développement économique. Plus de 1.4 milliard de dollars sont affectés à ces fins pour l'exercice en cours.

Ces programmes, qui sont maintenant en place, constituent avec l'assurance-chômage et les autres initiatives pour l'emploi une protection importante contre les difficultés du chômage. Dans le cadre du Programme canadien de développement communautaire et des programmes spéciaux pour les jeunes, près de 300 millions de dollars seront consacrés à des programmes de création d'emplois cet hiver, donnant du travail à plus de 60,000 Canadiens. La plupart des engagements auront lieu en novembre, en décembre, en janvier et en février. Ces emplois seront orientés le plus possible vers nos collectivités les plus vulnérables.

Il est cependant apparu, depuis le mois de juin, qu'une aide supplémentaire était requise pour les personnes qu'un chômage prolongé plonge dans de graves difficultés financières. La durée et la gravité de la récession ont entraîné une hausse importante du nombre des personnes qui n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage. Faute d'emploi et d'autres sources de revenus, nombre de ces gens seront obligés de s'en remettre à l'assistance sociale, souvent pour la première fois de leur vie. Le pays ne peut se désintéresser de leur sort. C'est donc pour aider ces personnes que nous mettons en place le nouveau programme pour l'expansion et le développement de l'emploi.

[Traduction]

Par ce programme, le gouvernement fera appel aux capacités de création d'emplois de tous les employeurs au Canada, qu'ils fassent partie du secteur public, du secteur privé ou du secteur à but non lucratif. Nous sommes confrontés à un problème national qui exige une solution nationale. En nous y attaquant ensemble, nous pouvons trouver des emplois productifs et socialement utiles aux personnes qui ont le plus besoin d'un travail rémunéré.

Le gouvernement fédéral est prêt à consacrer \$500 millions à ce nouveau programme. Celui-ci devrait fournir du travail à 60,000 personnes sur 18 mois. Je fais appel aux provinces pour qu'elles en facilitent la mise en œuvre. Je les invite également à compléter dans la mesure du possible la contribution fédérale. Une action conjointe peut permettre de réduire sensiblement le nombre de personnes qui, autrement, seraient obligées de recourir à l'assistance sociale. Mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), communiquera avec ses homologues provinciaux au cours des prochains jours. Il donnera sous peu des détails sur le nouveau programme.

En raison de l'importance du secteur du bâtiment pour l'activité économique, j'annonce l'affectation de \$150 millions de plus à deux programmes existants en matière d'habitation, le Programme canadien de rénovation de maisons et le Régime canadien d'encouragement à l'accession à la propriété.

Le programme de rénovation de maisons offre aux propriétaires admissibles une subvention équivalant au tiers de leurs frais de réparation, à concurrence de \$3,000. En raison du succès remarquable de ce programme, les \$65 millions qui y ont été affectés jusqu'ici sont presque totalement engagés. J'annonce qu'une somme de \$50 millions sera ajoutée à ce programme, ce qui devrait permettre d'assurer environ 13,000 emplois supplémentaires.

Le Régime canadien d'encouragement à l'accession à la propriété, instauré par le budget de juin dernier, permet de réduire les taux d'intérêt pour les acheteurs en puissance. Des subventions de \$3,000 sont offertes à tous les acheteurs de maisons mises en chantier avant le 31 décembre 1982, ainsi qu'aux personnes achetant pour la première fois un logement existant avant cette date. Le programme a été très bien accueilli, près de 65,000 demandes de subventions ayant déjà été approuvées. Sept provinces ont des programmes d'aide à l'accession à la propriété qui complètent le mécanisme fédéral.

Depuis juin, les taux d'intérêt hypothécaires ont considérablement baissé, soulageant ainsi les propriétaires. De plus le prix du logement a diminué. L'indice du prix des maisons neuves de Statistique Canada révélait un recul de 3 p. 100 sur 12 mois en septembre. Cependant, le secteur du bâtiment n'est pas encore sorti du marasme, ce qui continue de préoccuper le gouvernement. J'annonce par conséquent que la subvention de \$3,000 d'encouragement à l'accession à la propriété sera prolongée jusqu'à la fin d'avril 1983, au coût maximal de \$100 millions, avec toutefois une modification importante. A compter du 1^{er} janvier 1983, l'aide sera offerte uniquement aux acheteurs de logements neufs, afin de créer le plus d'activité et d'emploi possible.

Pour accroître les chances du Canada de bénéficier de la reprise mondiale, le gouvernement prévoit jusqu'à \$400 millions de plus pour accélérer l'expansion et la modernisation des chemins de fer dans l'Ouest et favoriser un règlement rapide et équitable de la question du tarif du Pas-du-Nid-de-Corbeau. L'engagement de ces fonds dépendra des propositions détaillées recommandées par le ministre des Transports (M. Pepin).

Le gouvernement est décidé à mettre en application sans tarder sa politique globale d'expansion du réseau ferroviaire dans l'Ouest et de modernisation des tarifs de transport des céréales. En agissant rapidement, on s'assurera que les chemins de fer sont en mesure d'accroître leur capacité de transport, comme cela est nécessaire pour acheminer les volumes de marchandises sensiblement plus élevés qui devront être exportés à partir du milieu de la décennie. Cette expansion est essentielle pour le développement économique du Canada dans les années 80. Elle ouvrira la voie à l'exploitation d'un plus gros volume de charbon, de potasse et de soufre, ainsi qu'à l'accroissement des exportations de céréales. Le plan global stimulera également le développement de l'agriculture et la diversification de l'économie dans l'Ouest.

On prévoit, qu'au cours de la période allant jusqu'à 1991, des investissements ferroviaires de quelque \$11.8 milliards en 1982, qui engendreront une activité économique importante, non seulement dans l'Ouest mais dans presque toutes les régions du pays. Outre qu'il donnera lieu à d'importants travaux de construction ainsi qu'à des achats de matières premières dans les provinces de l'Ouest, le programme d'expansion des chemins de fer entraînera des commandes d'acier pour les